Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 22 avril 2025
ID : 064-216400382-20250414-2025_04_11_15-DE

COMMUNE D'ARCANGUES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le quatorze du mois d'avril deux mille vingt-cinq à 18 h 30.
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, Mme FAVRE Nathalie, M. GAROSI Rémy, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, Mme JOST Sybille, M. FERRUS Stéphane, Mme BONNARDET Marlène, M. AIME Ramuntxo, Mme DACHARY Sylvie, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme CABROL Laurence.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :
Mme HARAN Corinne ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier
M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme DUCOURNAU Marcelle
Mme THOMAS Nélize

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 1er avril 2025
Date d'affichage : 1er avril 2025
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2025/15
Dénomination Commune touristique

Vu l'exposé de M. le Maire ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code du tourisme, notamment son article L. 133-11 ;
Vu le décret n° 2008-884 du 2 septembre 2008 relatif aux communes touristiques et aux stations classées de tourisme, notamment son article 1 ;

M. le Maire explique que la dénomination de commune touristique peut être accordée pour une durée de 5 ans par arrêté préfectoral. Pour obtenir le classement, il convient de déposer un dossier contenant les pièces suivantes :

- délibération du conseil municipal,
- le modèle national de demande de dénomination de commune touristique,
- l'arrêté préfectoral de classement de l'office de tourisme en vigueur à la date de la demande de dénomination de commune touristique,

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le 22 avril 2025
ID : 064-216400382-20250414-2025_04_11_15-DE

- la liste détaillée des hébergements existants par catégorie sur la commune permettant de calculer la capacité d'hébergement d'une population non permanente,
- une note présentant les animations touristiques proposée par la commune.

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal :

AUTORISE M. le maire à solliciter la dénomination de commune touristique selon la procédure prévue à l'article 1 du décret n° 2008-884 susvisé

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

MAIRIE D'ARCANGUES (Pyrénées-Atlantiques)

M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire de séance,

M. MAISTERRENA Didier